

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

pose au greffe du Tribunal
de Commerce d'Eupen

30-01-2004

po/
le Greffier

Greffie



04019958

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : MACH ONE EUPEN SPRL

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siege : à 4700 EUPEN, Herbesthaler Strasse, 128

N° d'entreprise : 451778686

Objet de l'acte : MODIFICATIONS AUX STATUTS (libellé en euros - siège - adaptation au Code des sociétés)

D'un procès-verbal dressé par le notaire associé Catherine LAGUESSE, à Ensisval-VERVIERS, le 16 janvier 2004, enregistré deux rôles sans renvoi à Verviers I, le vingt et un janvier suivant, volume 160, folio 97, case 13, il résulte que l'assemblée a décidé à l'unanimité

1/ Compte tenu de l'adoption de l'euro, l'article cinq (5) doit être modifié en ce sens, l'assemblée décidant en outre de supprimer la valeur nominale des parts sociales. Ledit article devient

"Le capital est fixé à la somme de DIX-HUIT MILLE CINQ CENT NONANTE-DEUX euros UN cents (18 592,01 €) Il est représenté par sept cent cinquante (750) parts sans désignation de valeur nominale."

2/ d'insérer dans l'article deux (2) le transfert du siège social publié aux annexes du Moniteur belge sous le numéro 19990709/007

Le premier alinéa dudit article est donc remplacé par

"Le siège social est établi à 4700 EUPEN, Herbesthaler Strasse, 128"

3/ d'adapter le texte des statuts au Code des sociétés et adapte en conséquence comme suit :

- l'article un (1) les mots "le numéro d'immatriculation au registre du commerce compétent et à la taxe sur la valeur ajoutée" sont remplacés par les mots "le numéro d'entreprise"

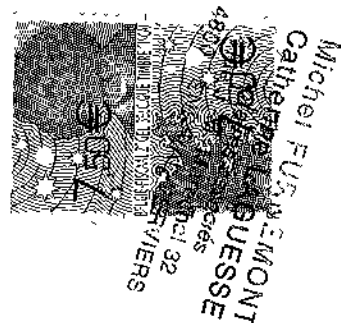
- l'article dix-neuf (19) : les mots "aux articles 179 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales" sont remplacés par les mots "aux articles cent quatre-vingt-quatre et suivants du Code des sociétés"

de conférer tous pouvoirs au gérant pour l'exécution des résolutions qui précèdent

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

(signé) Catherine LAGUESSE, notaire associée

Déposé en même temps expédition du procès-verbal d'assemblée et coordination des statuts.



Mentionner sur la dernière page du volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature